



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

LE SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE DE LA HAUTE-SAONE

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 NOTE SYNTHÉTIQUE

Les évènements marquants de l'année 2020

- Le 1er confinement qui débute le 17 mars 2020, a pour effet de suspendre l'ensemble des travaux du Syndicat sur les réseaux pendant 1 mois.
- Le Bureau syndical valide, le 29 juin 2020, l'adhésion du SIED 70 à un groupement d'achat de granulés bois, monté en partenariat avec le SYDED 25, rejoint par 13 collectivités de Haute-Saône.
- Le même jour, le Bureau syndical valide les projets de convention avec respectivement la Communauté de Communes du pays d'Héricourt et la commune de Belfahy pour la mise à disposition de toitures à destination de panneaux photovoltaïques pour la revente d'électricité.
- Le 17 juillet 2020 est signé avec GRDF, sur la commune de La Côte, le contrat de concession de la distribution publique de gaz qui permettra d'alimenter l'usine KNAUFF Fibres ainsi que les riverains de La Côte et de Roye qui se trouveront sur le tracé défini.
- Au cours de la séance du 29 août 2020, le Comité du SIED 70, nouvellement installé suite aux élections municipales du 1er semestre, élit Jean-Marc JAVAUX comme nouveau Président du SIED70 et un nouveau Bureau syndical est mis en place.
- Par délibération en date du 29 septembre 2020, le Bureau syndical étend la possibilité de télétravail, en dehors des dispositions particulières liées à l'état d'urgence sanitaire, aux agents administratifs du Syndicat.
- Le Comité syndical du 24 octobre 2020 accepte la reprise de la compétence « chaufferie au bois et réseau de chaleur » par la commune de Vesoul.
- Lors de cette même séance, l'assemblée adopte la gratuité d'accès aux bornes de recharge pour véhicules électriques pour les années 2021 et 2022.
- A cette occasion, a été adopté le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour l'ensemble des agents du Syndicat.
- Le 14 décembre 2020, Madame la Préfète de Haute-Saône arrête la liste des communes éligibles aux aides pour l'électrification rurale à compter du 1er janvier 2021, confortant les périmètres définis depuis septembre 2014 en accord avec les concessionnaires.

Les services du SIED 70

- Fin 2020, les services du SIED 70 étaient composés de 15 agents.
- Le 4ème trimestre 2020 a vu l'arrivée d'un technicien apprenti et d'une personne en formation par alternance.
- En octobre 2020, ont été créés : un 3ème poste de CEP, un emploi temporaire de chargé de mission énergie bois, un poste de technicien pour les réseaux secs et un poste de rédacteur (suite à un départ en retraite) au service administratif. Les recrutements correspondants ont été finalisés en 2021. En décembre 2020, le second CEP, qui avait été recruté le 9 mars 2020, a quitté le Syndicat.
- Au cours de cette année 2020, les agents ont suivi 9 jours de formation. Le nombre de jours d'absence pour maladie a atteint 16 jours. Un agent a bénéficié d'un temps partiel thérapeutique.
- La crise sanitaire de la COVID 19 a conduit le SIED 70 à mettre en place - durant les périodes de confinement - le télétravail et les procédures de respect des gestes barrières pour l'ensemble du personnel (seuls 3 agents ont souhaité travailler en présentiel).

La concession de distribution d'électricité

- En sa qualité d'autorité concédante, le SIED 70 doit contrôler la bonne exécution des contrats des concessionnaires.
- Pour l'année 2020 (contrôle de l'année 2019), ce contrôle s'est renforcé avec l'assistance du bureau d'études NALDEO pour la 2ème année consécutive. L'année 2020 est la première année d'exécution des nouveaux contrats signés en 2019 avec la prise en compte comptable des travaux d'électrification hors taxes (remboursement de la TVA par la voie fiscale) et la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle des investissements.

Le budget principal

Le résultat de clôture 2020 du budget principal laisse un excédent d'investissement de 132 404.25 € et un excédent de fonctionnement de 9 125 387.28€, soit un excédent budgétaire global de 9 257 791.53 €. Ce résultat est à compléter des restes à réaliser qui présente un solde négatif de 1 789 925.79 €.

Les travaux traditionnels

L'année 2020 confirme la tendance à la hausse des travaux réalisés sur le réseau d'électricité, due aux aménagements esthétiques pour l'essentiel. La baisse des investissements en éclairage public est stoppée grâce à l'accompagnement financier du Syndicat aux opérations de dissimulation de réseaux. On constate une évolution similaire concernant les travaux de génie civil de communications électroniques.

Le bois énergie

Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2020, le SIED 70 a accompagné :

dans leur étude de faisabilité : Saint-Loup-sur Semouse, Amance, Errevet, Champagny, Villers-le-Sec, Gevigney-et-Mercey

en phase opérationnelle : Saint Rémy en Comté, Valay, Errevet

Maîtrise d'ouvrage directe

Le SIED 70 gère en régie 3 chaufferies à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay. Il passe des contrats d'approvisionnement et des marchés d'exploitation/entretien avec des entreprises locales en pratiquant des tarifs constants depuis 2012. La part d'énergie produite liée au bois y a été supérieure à 90%. Il a également entrepris la reprise des projets de réseau de chaleur de Vauvillers et de Moimay.

Le photovoltaïque

27 collectivités supplémentaires ont sollicité le SIED 70 pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sous sa maîtrise d'ouvrage contre location de toiture. 70 études d'opportunité ont pu être réalisées. 3 transferts de compétence ont été demandés au SIED70. Les travaux de la centrale de Héricourt (périscolaire Ploye) engagés en 2020, seront terminés en 2021.

L'électromobilité

Depuis 2018, avec 46 bornes de recharge publique, la Haute-Saône propose plus de 1 borne pour 10 véhicules. Malgré la crise sanitaire et le confinement, il a été constaté une évolution de l'usage de ces bornes (549 utilisateurs en 2020 contre 448 en 2019 et 10 500 recharges contre 11 000 l'année précédente).

Le service aux communes

Le Syndicat propose un service de conseil en énergie partagé auquel 33 collectivités supplémentaires ont adhéré en 2020 (20 en 2019) bénéficiant ainsi, sans frais, d'audits énergétiques. En 2020, 45 audits ont été lancés pour un montant global de 60 000 € HT.

Le SIED 70 propose également d'adhérer à un groupement d'achat d'énergies gaz et électricité établi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté. Les collectivités qui ne pouvaient plus bénéficier des tarifs réglementés après le 31/12/20 pouvaient adhérer jusqu'au 28/02/20 afin de bénéficier de prix avantageux.

Avec son appel à projets «Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments », le SIED 70 propose, aux collectivités lauréates, une prestation gratuite d'accompagnement administratif et technique en phase travaux. En 2020, les 3 communes de Ruhans, Germigney, Magny-Vernois ont pu en bénéficier.

Les aides financières aux communes

Outre l'appel à projets reconduit d'année en année, et les aides à l'énergie bois, le Syndicat contribue à aider les communes dans leurs travaux d'éclairage public (notamment pour réaliser des économies d'énergie) délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. Au total, c'est près de 900 000 € d'euros de subvention qui ont été versés aux communes pour leurs travaux. A cela, s'ajoute la couverture importante par le Syndicat (83 % sur l'année 2020) des travaux sur le réseau d'électricité. Le guide des aides du Syndicat est consultable sur le site internet du SIED 70 www.sied70.fr.